



ASSOCIATION
DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
DES COMMUNES
DE FRANCE

» Téléchargez ce numéro

édito



Pascal
FORTOUL

Président
de l'ADGCF



« Le virus du repli sur soi »

Pouvait-il en être autrement ? Des chiffres jour après jour plus effroyables, des compteurs qui s'affolent, une pandémie qui flambe partout chez nos voisins européens... Pas étonnant, en réalité, que le Président de la République Emmanuel Macron ait annoncé, jeudi 28 octobre, de nouvelles mesures plus contraignantes et restrictives visant à enrayer la propagation de la COVID-19 et à soulager nos infrastructures hospitalières à nouveau saturées... Alors oui, on peut légitimement s'interroger sur la stratégie « anticipatoire » du Gouvernement et déplorer les ravages que ce nouveau tour de vis va produire sur une économie nationale déjà à genou et qui se voit peut-être là, asséner son coup de grâce.

Bref, autant le dire tout de suite : pour notre pays, nos territoires et nos concitoyens, le choc social s'annonce à tel point titanesque qu'il est même difficile de l'évaluer dans sa globalité. **Une seule certitude : il nous sera difficile de nous relever et ce d'autant plus si nous cédon collectivement à une tentation, pour ne pas dire à un autre virus, celui du repli sur soi.**

Une valeur-refuge

Certes, le processus de contraction de la sphère d'interactions sociales de nos contemporains ne constitue en rien un fait nouveau ; d'un point de vue socio-historique, il renvoie à un réflexe de protection, notamment des plus fragiles d'entre nous, face à une dynamique de mondialisation que nos institutions, locales, nationales et européennes semblent bien en peine de maîtriser. Pour autant, un constat s'impose : non seulement la pandémie que nous traversons depuis le printemps dernier a renforcé, voire accéléré **la tendance au « chacun chez soi » désormais érigé en valeur refuge**, mais elle semble aussi avoir attisé cette aspiration chez les Français les plus aisés, de plus en plus réceptifs manifestement à l'idée de faire « sécession ».

Alors, que s'est-il passé depuis mars dernier ? A l'aune du huis-clos que nous a imposé le premier confinement, nous nous sommes recentrés sur nos besoins essentiels, priorisant la sphère familiale et privée et réduisant drastiquement nos déplacements. Et dire qu'il y a à peine un an, à l'occasion de la publication de notre étude *Quel monde territorial demain ?*, l'ADGCF faisait le pari d'un usage de plus en plus large et discontinu des territoires par leurs habitants... Dont acte.

La conséquence de ces mécanismes de sédentarisation forcée et de désaffiliation : l'exacerbation de l'individualisme et donc, plus

largement, la détérioration du lien social. Encore plus inquiétant peut-être, la résonance politique et économique de ces « courants » isolationnistes : on ne compte plus les appels à la fermeture des frontières et au protectionnisme ainsi que les satisfécits validant la déliquescence de l'idée européenne...

Des territoires contaminés

La tentation du repli sur soi apparaît bien irrésistible et on peut même en sentir les soubresauts dans nos communautés et métropoles : sinon, comment interpréter la remise en cause du principe mutualiste de l'intercommunalité qui s'intensifie depuis quelques années et le mouvement de repli de certains de nos élus, de leurs collaborateurs, mais aussi de nos concitoyens sur les communes, ces lieux où nous dormons, au détriment des territoires intercommunaux où nous vivons, du moins, jusqu'à présent ?

C'est peut-être même le « syndrome de la cabane » comme le nomme certains éditorialistes, c'est-à-dire cette peur de sortir de « chez soi » et de se confronter à l'« autre », particulièrement vivace dans le contexte post confinement, qui semble aujourd'hui frapper les composantes du bloc local et ouvrir la possibilité d'un détricotage au moins partiel du pacte de solidarité intercommunal. Ne serait-ce pas là d'ailleurs, un beau sujet à investiguer pour le conseil scientifique de l'ADGCF qui, on peut l'espérer, se réunira pour la première fois au début de l'année 2021 ?

Retrouver nos valeurs

Bref, affirmons-le clairement : le principe du « repli sur soi », à la lueur de ses déclinaisons individualistes et liberticides, ne doit, en aucune façon, être érigé en dogme. Car s'il est une leçon à tirer de cette catastrophe sanitaire, c'est bien que nous sommes tous embarqués à bord du même bateau : **les défis que nous aurons à relever au cours de la prochaine décennie ne pourront l'être que collectivement.**

A l'échelle des politiques territoriales, c'est à nous, directeurs généraux des communautés et métropoles, promoteurs et défenseurs de l'action collective de travailler à une réelle réhabilitation de l'esprit de coopération, de la solidarité et de l'équité, de toutes ces valeurs qui fondent le socle idéologique de l'intercommunalité. N'oublions jamais, mes cher(e) collègues, que nous avons le choix de la posture que nous pouvons individuellement et au niveau de notre Association, adopter.

Pascal FORTOUL
Président de l'ADGCF

VIE DE L'ASSOCIATION

Des précisions sur le dispositif des " bourses aux missions " déployé par l'ADGCF

L'ADGCF innove en mettant en ligne sa « Bourse aux missions ». Intercommunalités, communes ou

organismes partenaires peuvent poster leurs offres de missions ponctuelles. Ils seront mis en relation avec des membres de l'ADGCF qui, à l'occasion d'une transition professionnelle, sont disponibles pour valoriser leur expertise.

Ce projet est simple, utile et solidaire. Il s'inscrit pleinement dans l'esprit de notre Association qui est un réseau d'expertise, animé par des valeurs de coopération, de partage de savoir et de compétences.

[En savoir plus / s'inscrire / proposer...](#)

Parité : l'ADGCF échange avec la direction générale du CNFPT

Le 14 octobre dernier, **Martine POIROT**, Présidente-déléguée de l'ADGCF et DGS de la communauté de communes du Bassin de Pompey a rencontré France Burgy, directrice générale du CNFPT et Franck Périnet, directeur de l'INET. L'occasion de dresser un premier état des lieux de la parité au sein des intercommunalités à l'issue des élections locales mais aussi de présenter le guide élaboré par l'ADGCF *Accélérer la parité au sein des directions d'intercommunalités* et d'envisager des pistes de collaboration à l'échelle nationale et en région entre l'ADGCF, le CNFPT et l'INET sur cette thématique.



Contact : katia.paulin@adgcf.fr

Territorialisation du plan de relance économique (1) : l'ADGCF auditionnée par l'Assemblée nationale

C'est en compagnie de l'AdCF que l'ADGCF, représentée par **Philippe LEMAIRE**, son vice-président en charge du développement économique, a été auditionnée le 6 octobre 2020 par la Délégation aux Collectivités territoriales et à la Décentralisation de l'Assemblée nationale, dans le cadre des travaux du Groupe de travail sur la territorialisation du plan de relance, dont les rapporteuses sont Mesdames Catherine KAMOWSKI et Véronique LOUWAGIE.



L'opportunité notamment, pour l'Association, de rappeler qu'outre la question de la diffusion de l'information sur les dispositifs proposés par l'Etat, leur démultiplication soulève la question de l'ingénierie territoriale disponible dans les intercommunalités, c'est-à-dire de la capacité même des territoires (périurbains et ruraux) à répondre aux appels à projets.

Contact : david.lebras@adgcf.fr

Territorialisation du plan de relance économique (2) : retrouvez les résultats de l'enquête flash lancée par l'AdCF et l'ADGCF

Dans la foulée de la présentation par le Premier ministre du Plan France Relance, l'AdCF et l'ADGCF ont diffusé au début du mois d'octobre 2020 auprès des directeurs généraux des communautés et métropoles une enquête visant à recenser les pratiques de relance économique d'ores et déjà mises en œuvre par les territoires et à mesurer le degré de connaissance et d'appropriation du dispositif promu par le Gouvernement.

Contact : david.lebras@adgcf.fr

 [Retrouvez la note synthétisant les premières analyses des résultats de l'enquête en cliquant sur ce lien.](#) (pdf, 451 Ko)

ESPACE PARTENAIRES

INET

Module spécial DG : Concevoir sa mobilité professionnelle

Ce module « spécial DG » est conçu pour répondre aux préoccupations et aux contraintes professionnelles des DG et propose des outils de formation adaptés qui tiennent compte des spécificités du public visé.

Une session distancielle est proposée pour accompagner les DGS-DGA dans leur mobilité du 7 au 9 décembre (code d'inscription sur la plateforme IEL, interface entre CNFPT et collectivités : SX90H session 002).

 [Téléchargez le programme](#) (pdf, 810 Ko)

L'ADGCF partenaire du DU enjeux et pratiques de la coopération de l'Université de Picardie Jules Verne

Depuis maintenant deux ans, l'ADGCF soutient le DU « EPCI » de l'Université de Picardie. Destinée notamment aux agents territoriaux, cette formation propose aux « étudiants » un décryptage des différents enjeux des récentes réformes territoriales affectant les communautés et les métropoles et à identifier les outils nécessaires au pilotage de l'action publique communautaire valorisant la co-construction de projets et de nouvelles formes de participation citoyenne et de partenariat.

[Visionnez le teaser](#)

Caisse des dépôts

Retrouvez deux articles publiés dans la newsletter Localtis de la Banque des territoires / Caisse des dépôts

« Les agents publics se sentent plus souvent mal payés que les salariés du privé »

Les agents de la fonction publique ont plus souvent que les salariés du privé le sentiment d'être mal payés. Mais ils estiment aussi plus fréquemment que leur travail est utile aux autres. C'est ce que met en évidence un dossier sur "l'attractivité de la fonction publique" à paraître dans la prochaine édition du rapport annuel sur l'état de la fonction publique.

[Télécharger l'article](#)



Fonction publique : une prime va être versée à la fin des contrats courts

Les agents embauchés en contrat à durée déterminée (CDD) pour une durée ne dépassant pas un an, avec une rémunération brute de deux Smic au maximum, vont bientôt bénéficier d'une "prime de précarité".

[Télécharger l'article](#)

CIRIL GROUP

Guide du DG 2020 : Retrouvez notre fiche « Déploiement d'un PCA »

La pandémie de coronavirus Covid-19 nous le rappelle de façon criante : les fonctions principales de nos structures sont fragilisées et peuvent être brutalement mises à l'arrêt ; les modes d'organisation du travail sont affectés et nécessitent d'être repensés dans l'urgence.

Dans ce contexte, comment trouver et mettre en place l'alternative pour assurer la continuité, ou la reprise dans les meilleurs délais de ses activités ? Comment anticiper les conséquences de la crise ?

 [Téléchargez la fiche](#) (pdf, 1420 Ko)

Ecofinance

Le plan de relance, présenté récemment par le Premier ministre comprend une diminution des « impôts de production » dès 2021, avec notamment la suppression de la part de CVAE qui revient aux régions. Les difficultés économiques consécutives à la crise sanitaire vont générer une baisse de

rendement de cette cotisation, par nature assez volatile, car elle est assise sur la valeur ajoutée des entreprises, elle-même soumise aux variations de leur « carnet de commandes ». Cela ne va pas contribuer à éclaircir les perspectives financières des collectivités pour les années à venir.

Dans ce contexte, il est donc important d'optimiser la ressource de CVAE, d'une part, car vous pourrez contribuer ainsi à la relance de l'économie locale grâce à votre rôle redistributif, puis d'autre part, il est essentiel que cette ressource soit évaluée au plus juste, dans l'hypothèse d'une suppression de cette cotisation que l'Etat devra alors compenser.

[Retrouver la vidéo de notre partenaire Ecofinance ici](#)

Retrouvez toute l'actualité de l'Association sur notre site internet www.adgcf.fr

La lettre d'information de l'ADGCF - [Vous désabonner](#)